



Nicolas Prévost, enseignant de formation et directeur d'établissement de 1999 à 2019. Président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE).

Montréal, 26 novembre 2019

Gouvernance scolaire : où en sommes-nous ?

Plusieurs se disent ouverts au débat et prêts à considérer l'opinion de l'autre, mais qu'en est-il vraiment ? Le projet de loi 40 est sur la table et certains sont déjà prêts à le mettre à la poubelle, car certaines parties ne leur conviennent pas. Je me questionne vraiment sur notre capacité à discuter, à débattre, à faire des compromis, à nous remettre en question, à respecter l'opinion de l'autre et à reconsidérer notre point de vue. L'éducation, comme d'autres domaines, a besoin d'évoluer et de changer.

Pourquoi sommes-nous si vite sur la gâchette ? Est-ce que le projet de loi 40 est parfait, absolument pas. Il y a des aspects avec lesquels nous ne sommes pas en accord et nous les avons exposés dans notre mémoire et en commission parlementaire. Nous sommes prêts à en rediscuter, et le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a fait preuve d'ouverture à ce sujet. Alors pourquoi, lorsque des éléments ne font pas l'affaire de certains groupes, il faut tout remettre en question ?

La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) a fait connaître sa position avec respect, sans écorcher des personnes ou des associations. Notre point de vue remet en question une structure de gouvernance, certes, et nous sommes bien conscients que cela affecte des gens. Cependant, jamais nous ne les empêcherons d'émettre leurs opinions. Malheureusement, des directions nous font part de leur malaise quand elles se font demander de ne pas s'exprimer et quand on dénigre leur travail.

La démocratie c'est aussi de pouvoir s'exprimer librement sur des décisions qui nous concernent, donc d'avoir des points de vue différents et de pouvoir en débattre de façon saine. Les directions d'écoles et de centres doivent continuer de se faire entendre et de donner leurs opinions. Nous croyons fermement aux changements proposés par le projet de loi et je le répète, non, tout ne nous convient pas.

Un changement de paradigme pour une vraie prise de décisions dans nos établissements, en collaboration avec nos équipes écoles, ainsi que le soutien des membres des futurs centres de services est sans contredit un virage important pour la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, et doit respecter la diversité de chaque milieu.

Nous invitons le ministre à prendre le temps d'analyser les diverses demandes dans un délai raisonnable, pour deux principales raisons: la première étant que les discussions concernant le changement de gouvernance s'étendent depuis 2015, avec le projet de loi 86, puis le projet de loi 105, et maintenant le projet de loi 40. La deuxième raison, et non la moindre, le climat de travail actuel est très difficile. Beaucoup de directions subissent de la pression en se faisant demander de ne pas émettre d'opinion sur le projet de loi 40.

La FQDE et ses membres ont leur point de vue, tout comme tous les regroupements ont le leur et nous demandons de le respecter. Dans nos établissements scolaires, nous prôtons la discussion et le respect. Essayons donc de montrer l'exemple.

Pour informations :

Elodie Lacroix

Conseillère aux communications

FQDE

cell : 514 918-7855

elodie.lacroix@fqde.qc.ca